



Châtel, le 17 mai 2018

OBJET : LIAISON AUTOROUTIERE MACHILLY-THONON LES BAINS

Madame, Monsieur,
Chers amis de Haute Savoie, du Chablais et d'ailleurs,

Du 4 juin au 13 juillet 2018, l'enquête publique concernant le désenclavement routier du Chablais, grand projet en réflexion depuis près de 30 ans et qui concerne une liaison autoroutière entre Thonon les Bains et Machilly, donnera place à une large concertation durant laquelle vous êtes invités à vous exprimer.

Les routes actuellement utilisées et qui traversent de nombreux villages, jusqu'à près de 10 000 véhicules par jour, sont saturées et les temps de trajets en sont fortement impactés. Les conditions de sécurité sur ces axes sont évidemment le reflet de ces flux surchargés sur des routes qui ne sont plus adaptées à les recevoir.

La desserte de ce territoire du Département de Haute Savoie, aujourd'hui complètement obsolète, fragilise l'économie, les déplacements, la qualité de vie et l'environnement.

Là où 34 % des actifs sortent du chablais et où des millions de personnes s'y rendent pour toutes autres raisons, professionnelles, familiales, touristiques ou simplement en transit vers la Suisse voisine et inversement, il devient de notre responsabilité commune et pour les raisons évoquées ci-dessus, de nous unir pour ce projet « pensé pour s'intégrer au mieux dans son environnement ».

Cette enquête publique est la dernière occasion qui nous est donnée pour apporter notre soutien, fédérer nos proches, nos amis, nos connaissances afin que tous ensemble nous disions sans retenue OUI à ce « projet vital au service du territoire, de ses habitants, de ses salariés, de ses entrepreneurs, du tourisme, de l'économie, de la qualité de vie... ».

Que vous soyez habitants du Chablais ou d'ailleurs, MOBILISEZ VOUS pour apporter votre soutien au DESENCLAVEMENT ROUTIER DU CHABLAIS, nous avons besoin de vous tous pour ce formidable projet de territoire tant attendu et sincèrement nécessaire.

Aussi nous comptons sur vous pour diffuser largement cette information auprès de vos contacts avant le 4 juin pour mobiliser le plus grand nombre de personnes autour de cet aménagement routier structurant. Néanmoins, cette communication ne pourra pas être diffusée ou utilisée au delà du 3 juin et durant toute la période de l'enquête publique prenant fin le 14 juillet.

Vous trouverez le dossier complet en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie : www.haute-savoie.gouv.fr, onglet enquêtes publiques et avis.

A partir du 4 juin et jusqu'au 13 juillet 2018, dites « OUI » avec vos mots et votre appréciation sur l'adresse mail mise en ligne par les services de l'état en publiant un commentaire à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/733>

Gagnons ensemble cette étape pour le Chablais et le département de Haute Savoie !

Mille MERCI pour votre soutien !

Nicolas RUBIN
Maire de CHATEL
Président de l'Association des Maires de Haute Savoie
Conseiller Départemental de Haute Savoie
Président de la Commission des Infrastructures Routières